

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
 \$1 PAR AN }

REVUE DE LA SEMAINE

Le 22 juin était un jour de réjouissance pour les paroissiens de Ste-Anne de la Pocatière, car ce jour là ils recevaient la visite de leur vénérable Archevêque venant apporter à ses enfants des paroles de paix et de bénédictions.

Vers deux heures de l'après-midi les cloches nous annonçaient l'arrivée de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque Taschereau. Rien n'était plus édifiant que de voir cette foule recueillie s'agenouillant aux abords de l'église, pour recevoir la bénédiction du premier pasteur de nos âmes.

Comme au jour de la procession du Très-Saint-Sacrement le dimanche précédent, aux deux côtés de la route, sur tout le parcours du village, on avait placé des verdurees faisant un très bel effet avec les pavillons aux multiples couleurs disposés à plusieurs endroits; des inscriptions appropriées étaient aussi placées sur les trois arcs de triomphe. Rien donc n'avait été épargné pour témoigner à notre vénérable archevêque la joie que l'on ressentait à l'occasion de sa visite.

Ces marques de joie extérieures ne devaient cependant pas suffire au cœur du premier pasteur de nos âmes, car il nous voulait préparés à recevoir les grâces abondantes qu'il venait mettre à notre disposition au nom de notre mère la Sainte-Eglise. Aussi pendant deux jours, tous les paroissiens de Ste-Anne s'empressèrent-ils de s'approcher du tribunal de la pénitence pour recevoir dignement la Sainte-Eucharistie; ainsi pendant deux jours, tous les exercices ont été suivis avec la plus scrupuleuse exactitude et le plus profond recueillement.

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque a administré le Sacrement de Confirmation à 275 personnes.

Le soir du premier jour de son arrivée à Ste-Anne, Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque assistait à une séance donnée par les élèves de la Société Saint-Louis de Gonzague, au Collège de Ste-Anne. Connaissant tout le zèle et le profond attachement de Sa Grandeur pour

cette institution, il lui était sans doute agréable de se rendre compte des efforts et du noble travail que font les élèves du Collège de Ste-Anne dans le cours de leurs études. A voir tous ces jeunes enfants se disputer avec autant de zèle et de vigueur la palme de la victoire, Monseigneur en éprouvait une véritable satisfaction, et de grandes espérances pour l'avenir de ses jeunes diocésains; aussi a-t-il eu à leur offrir des paroles de remerciement et de précieux conseils à leur donner pour l'avenir.

Le lendemain, jour de la distribution solennelle des prix au Collège de Ste-Anne, Mgr. l'Archevêque de Québec a voulu donner une nouvelle marque de son profond attachement à cette institution en présidant à la distribution des prix. C'était, pour les élèves du Collège, un heureux privilège de recevoir des mains de Sa Grandeur la récompense de leurs travaux, fruit d'une si belle victoire que leur a valu leur grande assiduité à remplir leurs devoirs.

Nous aurions voulu faire part à nos lecteurs de deux des admirables discours prononcés en cette mémorable circonstance: l'un prononcé par M. Georges Miville, élève de la classe junior de Philosophie, et l'autre, le discours d'adieu, par M. François Xavier Couture, élève de la classe de senior de Philosophie, mais l'espace nous manque pour cela.

Le premier discours a été marqué par le cachet de la plus vive reconnaissance à l'égard des nobles bienfaiteurs du Collège de Ste-Anne. Nous en donnons ici quelques extraits:

"Amour, honneur et reconnaissance à Mgr. Taschereau que la postérité des enfants de Ste-Anne appellera le "Second Fondateur" de leur Collège! Son nom désormais inséparable pour nous du nom glorieux de Chs-Ers-Painchaud; passera de génération en génération, entouré de gloire et de bénédiction.

"Honneur et reconnaissance à l'admirable clergé de l'archidiocèse de Québec, à tous ces généreux amis qui ont secondé si efficacement Mgr. l'Archevêque dans son travail de libération!